



**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
À MONTRÉAL**

**ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL**

**GUIDE DU STAGE ET DE L'ESSAI**

**MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL  
PROFIL STAGE/ESSAI**

Édition 2011

Ce guide a été initialement rédigé  
par Annie Gusew, professeure et Suzanne Mongeau, professeure  
lors de la mise sur pied du programme de maîtrise en 2005.

Le contenu a été remanié lors de la modification de programme  
qui a eu lieu en 2011.

Ont contribué à cette mise à jour :

Ginette Berteau, professeure

Amnon Jacob Suissa, professeur

Sylvie Cameron, chargée de formation pratique

## Table des matières

<b>Préambule</b> .....	4
<b>1. LA FORMATION : PROFIL STAGE ET ESSAI DE 2<sup>E</sup> CYCLE</b> .....	5
1.1. Définition et place du profil stage et essai dans le programme de 2 <sup>e</sup> cycle.....	5
<b>2. OBJECTIFS DU STAGE ET DE L'ESSAI</b> .....	5
2.1 Les objectifs du stage.....	5
2.2. Les objectifs de l'essai.....	6
<b>3. PRINCIPALES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE STAGE ET ESSAI</b> .....	6
3.1 Le choix de la direction de stage et essai et le formulaire d'inscription du sujet de recherche.....	6
3.2. Des premiers jalons.....	7
3.3. Ébauche d'un projet provisoire de stage.....	7
3.4. Projet de stage.....	8
3.5. Stage.....	8
3.6. TRS8920 Séminaire de stage.....	8
3.7. Essai.....	9
<b>4. LE STAGE</b> .....	9
4.1. L'étudiante-stagiaire.....	9
4.2. La direction de stage et essai.....	10
4.3. L'organisme d'accueil.....	10
4.4. La superviseure de stage.....	11
4.4.1. Responsabilités de la superviseure.....	11
4.4.2. Types de superviseure.....	11
4.4.3. Critères de sélection.....	11
4.5. La répondante de l'organisme.....	12
4.6. La chargée de formation pratique.....	12
4.7. La professeure de Séminaire de stage.....	13
4.8. Processus d'évaluation du stage.....	13
4.8.1. Le rapport de stage.....	13
4.8.2. Le rapport d'appréciation de la superviseure.....	13
4.9 Stage en milieu de travail.....	14
4.10. Assurance responsabilité.....	14
4.10.1. Assurance-accident.....	14
4.10.2. Assurance en responsabilité civile.....	14
4.10.3 Assurance en responsabilité professionnelle.....	14
<b>5. L'ESSAI</b> .....	14
5.1 Critères de recommandation quant à l'acceptation de l'essai.....	15
5.2 Critères d'attribution de la mention.....	16
<b>6. AUTRES ÉLÉMENTS</b> .....	16
<b>Annexes</b> .....	18-25

## Préambule

Le présent guide s'adresse aux étudiantes<sup>1</sup> inscrites au programme de maîtrise en travail social dans le profil stage/essai. Il est avant tout un instrument d'information et de soutien pédagogique à leur intention ainsi qu'à celle des divers acteurs les accompagnant dans leur parcours (directeurs d'études, superviseuses, organismes partenaires et professeurs engagés).

Le guide du stage et de l'essai vise à :

- communiquer les orientations et les attentes du programme de maîtrise en travail social;
- offrir un ensemble de points de repère susceptibles de guider l'intervention des actrices impliquées et ce, en rapport avec :
  - les objectifs d'apprentissage;
  - les principales étapes de la démarche de stage et essai;
  - les rôles et responsabilités de chacune des actrices concernées;
  - certaines situations particulières (ex : stage en milieu de travail);
  - le processus d'évaluation du stage;
  - la rédaction des différents documents;
  - le lien entre le stage et l'essai;
  - et la rédaction de l'essai

Ce guide doit être utilisé avec souplesse et avec un sens critique. Il ne se veut pas définitif et complet. Il s'inscrit dans un processus d'amélioration continue. Il doit être considéré comme un instrument perfectible, demandant à être complété et enrichi par les réflexions de tous les partenaires concernés.

Bonne lecture!

---

<sup>1</sup> Étant donné que la profession du travail social est très majoritairement exercée par des femmes, nous avons choisi de féminiser l'ensemble du texte.

## **1. LA FORMATION PRATIQUE DE 2<sup>e</sup> CYCLE**

### **1.1. Définition et place du stage dans le programme de 2<sup>e</sup> cycle**

Le programme de maîtrise en travail social offre un profil stage/essai permettant à l'étudiant d'allier intervention et réflexion théorique et de développer par le fait même une posture réflexive qui favorise l'appropriation et l'articulation critique de différents types de savoirs: expérientiel, pratique, théorique, méthodologique, etc.. Mis à part la concentration en études féministe, l'étudiante s'inscrit dans un parcours général. L'étudiante doit compléter 18 crédits de scolarité avant d'entreprendre la séquence stage/essai (trois cours obligatoires et trois cours optionnels).

Le stage de maîtrise vise l'approfondissement d'une ou plusieurs dimensions de la pratique en travail social. Il veut donner l'occasion à l'étudiante de se perfectionner en regard d'une problématique, d'une approche, d'un mode d'intervention ou d'action dans une optique de développement et de consolidation des pratiques d'intervention dans un contexte d'urbanité et de diversité culturelle et sociale. Le stage peut prendre des formes variées tel que développer une intervention spécialisée, un projet innovant, une collaboration particulière, un guide d'intervention, etc. Ce stage mène à la réalisation d'un essai réflexif sur l'expérience de stage effectuée où par un travail de mise à distance, l'étudiante aura à faire la démonstration qu'il a acquis et intégré les connaissances qui permettent de s'engager dans une pratique avancée en travail social.

## **2. OBJECTIFS DU STAGE ET DE L'ESSAI**

### **2.1. Les objectifs du stage**

Il faut considérer le stage de 2<sup>e</sup> cycle comme une démarche de perfectionnement et de spécialisation dans un champ particulier du travail social. Cette démarche permet l'acquisition d'habiletés et de connaissances plus spécialisées que celles des stages du baccalauréat.

Les objectifs du stage s'inspirent d'abord de l'orientation générale du programme de maîtrise qui met l'emphase sur le développement et la consolidation des pratiques d'intervention dans un contexte d'urbanité et de diversité culturelle et sociale en lien avec une vision du travail social fondée sur le respect des droits et la recherche d'une plus grande justice sociale.

#### **Les objectifs généraux du stage doivent permettre :**

- d'approfondir un champ spécifique de l'intervention en privilégiant une lecture globale des enjeux;
- de mettre de l'avant une analyse qui tienne compte des rapports sociaux, de genre, interethniques et intergénérationnels et de leur interaction dans un contexte de diversité sociale et culturelle ;
- de développer une pratique réflexive qui favorise l'appropriation et l'articulation critique de différents types de savoirs;
- de développer et renforcer des habiletés spécifiques dans le cadre d'une pratique d'intervention novatrice.

**Plus spécifiquement, à la fin du stage, l'étudiante doit être capable :**

- d'élaborer avec les acteurs concernés, une démarche d'intervention en prenant en compte les dimensions suivantes : facteurs contextuels et organisationnels, acteurs en présence, politiques, programmes et pratiques concernées;
- de développer des habiletés propres au milieu/champ de stage concerné;
- de développer des habiletés pour analyser et évaluer des situations;
- de réajuster de manière continue l'action envisagée;
- de faire le bilan de la démarche de stage en regard des objectifs visés, des stratégies et des moyens mis de l'avant, des étapes réalisées ainsi que des outils utilisés;
- de contribuer à l'articulation théorie-pratique en contexte d'intervention et de recherche.

**2.2 Les objectifs de l'essai**

Il faut considérer l'essai comme une démarche de réflexion critique et rigoureuse sur un aspect du stage de maîtrise. L'essai vient compléter sur le plan des connaissances l'approfondissement des habiletés déployées en stage.

**L'objectif général de l'essai doit donc permettre de :**

- de démontrer l'intégration des connaissances requises par une pratique avancée en travail social

**Plus spécifiquement, l'essai doit :**

- Rendre compte d'un aspect de l'intervention réalisée au moment du stage;
- Établir des liens entre cet aspect de l'intervention choisie et les connaissances appropriées en travail social
- Analyser de façon critique et réflexive l'intervention proprement dite
- Identifier des pistes et/ou des perspectives d'avenir pour le développement et la consolidation de cette pratique en travail social

**3. PRINCIPALES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE STAGE/ESSAI**

La démarche de stage/essai représente un cheminement continu encadrant la planification, la préparation et la réalisation du stage de 2<sup>o</sup> cycle et de l'essai. Cet encadrement comprend les deux cours préalables suivants : TRS 8215 et TRS 8910 ainsi que les cours TRS 8915 et le TRS 8920. L'annexe I présente de manière schématique les principales étapes de la démarche du stage/essai.

**3.1. Le choix de la direction de stage et essai et le formulaire d'inscription du sujet de recherche**

Le directeur du stage et essai est la personne responsable d'encadrer l'étudiant dans l'ensemble de la démarche du stage/essai. Il est donc la ressource principale à laquelle l'étudiant doit se référer. Le directeur du stage/essai accompagne l'étudiant dans l'élaboration et la réalisation de son stage ainsi que lors de la rédaction de l'essai. Il est en charge de l'autorisation d'entrée en stage ainsi que de son évaluation finale. Il autorise le dépôt de l'essai et supervise les corrections exigées par le jury d'évaluation.

Dans tous les cas, le directeur de stage et essai est un professeur de l'École de travail social, détenteur d'un diplôme en travail social. Il peut être accompagné d'une co-directeur-trice ou d'un co-directeur. La personne qui co-dirige est aussi professeur à l'École. Elle apporte un encadrement à l'étudiante tant dans ses démarches que dans sa réflexion. Les co-directeur ou ou les co-directeurs-trices ne comptent que pour un évaluateur au moment de l'évaluation du projet et du mémoire de l'étudiant. Ils partagent l'allocation du crédit d'enseignement attribué à la direction d'un essai.

De façon générale, si l'étudiante est à temps plein, elle bénéficie de trois sessions pour choisir son directeur ou sa directrice de stage/essai. Mais compte tenu de la structure de programme actuel, nous recommandons que les étudiantes choisissent leur direction d'étude au début de la session d'hiver.

Pour faire le choix du directeur ou de la directrice, nous suggérons aux étudiants de consulter la liste des disponibilités des professeurs (site WEB). Parmi ceux et celles disponibles, il est important de sélectionner ceux et celles qui sont le plus près de votre objet d'étude. Une première rencontre d'exploration permettra de vérifier minimalement les intérêts et les compatibilités. Il faut cependant être clair avec le professeur et lui indiquer si vous avez l'intention ou non de contacter d'autres professeurs.

Une étudiante peut pour tout motif jugé valable par le SCAE obtenir une autorisation de changer de direction de stage et essai. Dans ce cas, il dispose d'une période de trois mois pour faire approuver son nouveau choix. L'étudiante doit consulter la direction de programme s'il désire changer de directeur.

Le formulaire pour le choix d'une direction de stage/essai et ainsi que le dépôt du sujet d'essai doit être complété avant la troisième inscription au programme si la personne poursuit des études à temps complet ou, au plus tard, avant sa sixième inscription si elle poursuit des études à temps partiel.

Ce formulaire est disponible au secrétariat de la maîtrise et sert à préciser le sujet du stage/essai de l'étudiante. Il doit obligatoirement être remis au secrétariat de la maîtrise au plus tard avant la troisième session d'inscription dans le cas d'études à temps complet et avant la cinquième session d'inscription dans le cas d'études à temps partiel.

### **3.2. Des premiers jalons**

Dès le début de sa formation, l'étudiante peut déjà commencer à travailler sur les idées centrales *de son stage et essai*. Les cours du tronc commun contribueront à jeter ses premiers jalons. Dans le cours TRS 8200 - *Connaissance et travail social*, l'étudiante commence à définir les orientations théoriques qui soutiennent son projet de stage. Dans le cours TRS 8205 - *Méthodologie de recherche et travail social*, l'étudiante commence à définir et mettre en contexte le problème social qui sera au centre de son projet de stage.

### **3.3. Ébauche d'un projet provisoire de stage**

À l'intérieur du cours TRS 8215- *Conception d'un projet d'intervention*, l'étudiante aura à effectuer une première ébauche d'un projet d'intervention ou de stage. Ceci permettra à l'étudiante de rédiger un premier jet qui servira de guide pour la recherche d'un milieu de

stage, d'identifier une superviseure susceptible de répondre aux besoins spécifiques de l'étudiante et de faciliter l'intégration de l'étudiante dans son milieu de stage. De cette première esquisse, l'étudiante produira une synthèse de 5 pages qui deviendra son projet provisoire. Ce projet doit être :

- signée par la directrice du stage/essai;
- présentée à la chargée de formation pratique;
- présentée et signée par l'organisme qui accueille la stagiaire;

Le document doit être accompagné du curriculum vitae de l'étudiante. L'acceptation de ce projet par l'ensemble des personnes ci-haut mentionnées est un préalable au cours TRS 8910, soit le projet de stage.

### **3.4. Projet de stage**

L'activité TRS8910- *Projet de stage* s'effectue sous la supervision du directeur du stage/essai. Dans cette activité individuelle, l'étudiante élabore son projet de stage selon le plan proposé en annexe II. L'approbation du projet de stage par le directeur ou la directrice de stage/essai est un préalable à l'entrée en stage.

### **3.5 Stage**

Le stage de maîtrise vise l'approfondissement d'une ou plusieurs dimensions de la pratique en travail social. Il veut donner l'occasion à l'étudiante de se perfectionner en regard d'une problématique, d'une approche, d'un mode d'intervention ou d'action dans une optique de développement et de consolidation des pratiques d'intervention dans un contexte d'urbanité et de diversité culturelle et sociale. Le stage peut prendre des formes variées tel que développer une intervention spécialisée, un projet innovant, une collaboration particulière, un guide d'intervention, etc.

Le stage doit être réparti sur deux trimestres consécutifs soit ceux d'automne et d'hiver. Afin de faciliter l'intégration théorie-pratique, un cours TRS 8920 – *Séminaire de stage* accompagne la démarche de stage. Le stage se déroule à raison d'au moins 2 jours par semaine répartis au plus sur deux sessions (automne et hiver) pour atteindre un nombre total de 60 jours. L'entrée en stage se fait en cours d'automne. Des aménagements particuliers pourront être étudiés en fonction des besoins de l'étudiant et du milieu de stage. Par contre, tout aménagement doit faire l'objet d'entente entre la chargée de formation pratique, la directrice du stage/essai, la superviseure de stage, l'étudiante, la direction du programme et exceptionnellement le comité de programme.

### **3.6 TRS 8920 – Séminaire de stage**

Ce séminaire d'une valeur de 3 crédits est réparti sur sept jours durant la session d'automne et la session d'hiver. Il veut donner à l'étudiante la possibilité de développer une posture réflexive quant à sa démarche de stage, dans un contexte qui facilite l'encadrement et la discussion sur les expériences vécues.

L'étudiante doit faire état du déroulement de l'expérience de stage, des questionnements qui émergent de sa pratique, le tout dans un cadre qui permet l'intégration des connaissances



acquises. Ce séminaire représente un espace de réflexion et d'analyse des pratiques et ce, autant pour les étudiants provenant de la propédeutique que ceux ayant un baccalauréat en travail social. Il peut être aussi une occasion de réfléchir au sujet de son essai.

### **3.7 L'essai**

L'essai est un travail d'analyse critique d'environ 60 pages, excluant les annexes et la bibliographie, approfondissant un aspect relié à l'expérience de stage. Il fera la démonstration que l'étudiant a acquis et intégré les connaissances qui permettent de s'engager dans une pratique avancée en travail social. (Voir annexe IV pour plus de détails).

Il peut explorer, à titre d'exemple, les avenues suivantes :

- étude de cas issu de la démarche d'intervention (clinique, sociologique, etc.);
- réflexion de nature éthique et déontologique;
- analyse des liens entre les politiques sociales (fondements, orientations et enjeux) et les programmes sociaux qui en découlent;
- analyse sociale critique des pratiques, en rapport avec les modes d'intervention, les approches ou les modèles privilégiés;
- élaboration d'outils sous forme d'une brochure, d'un guide, d'une production audiovisuelle, etc.

L'étudiante doit adopter une perspective critique, rigoureuse et réflexive à l'intérieur de l'ensemble de la démarche effectuée. L'objet de l'essai doit nécessairement être en lien avec l'expérience de stage. Dans tous les cas, l'essai va au-delà d'une reformulation de la problématique élaborée dans le cadre du projet de stage ou d'un simple retour sur l'expérience de stage.

## **4. LE STAGE**

Comme le stage est un moment-charnière dans le profil stage/essai et qu'il nécessite la collaboration de plusieurs acteurs ainsi que plusieurs démarches, il importe de définir les responsabilités de chacun et d'en préciser les étapes essentielles.

### **4.1. L'étudiante-stagiaire**

Elle est la principale responsable de son stage. À ce titre elle doit,

- concevoir au cours de la première année, son projet de stage et travailler de concert avec la directrice du stage/essai pour qu'il soit entériné et signé par cette dernière;
- travailler conjointement avec la chargée de formation pratique à identifier un lieu de stage et une superviseure ou informer la chargée de formation pratique des démarches effectuées;
- présenter et discuter du projet de stage avec la superviseure de stage ou avec la personne répondante du milieu de stage; dans le cas d'une supervision à l'extérieur du milieu de stage, présenter le projet de stage lors de la rencontre pré-stage avec cette dernière;

- partager les difficultés particulières si elles se présentent durant la réalisation du stage aux personnes directement concernées : la superviseure, la répondante du milieu de stage s'il y a lieu; la directrice de stage/essai et la chargée de formation pratique;
- préparer et participer aux séances de supervision;
- préparer et participer à l'évaluation de son stage;
- rédiger le rapport de stage;
- respecter les politiques et les règlements de son lieu de stage.

L'étudiante intègre son milieu de stage si les conditions suivantes sont remplies :

- remise à la chargée de formation pratique de l'esquisse de projet de stage ayant été signé par le milieu de stage ;
- rencontre pré-stage réalisée avec une superviseure de stage et acceptation mutuelle entre la superviseure et l'étudiante de travailler ensemble dans le cadre du stage;
- acceptation formelle du projet de stage par la directrice de l'essai/stage et par le milieu de stage;
- acceptation de la directrice d'essai de la date d'entrée en stage;
- information à la chargée de formation pratique de la démarche effectuée avec la superviseure de stage;
- identification d'une répondante dans le milieu de stage en cas de supervision privée;
- prise de connaissance du projet de stage par la répondante.

#### **4.2. La direction du stage et essai**

Le directeur ou la directrice du stage et essai est la personne responsable d'encadrer l'étudiant dans l'ensemble de la démarche du stage. Elle est donc la ressource principale à laquelle l'étudiant doit se référer.

En lien avec le stage, le directeur de stage/essai doit :

- accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet de stage;
- évaluer le projet de stage;
- accorder la permission d'entrer en stage;
- voir, en collaboration avec la superviseure et le milieu de pratique, à ce que le projet de stage soit adapté à la stagiaire et au milieu;
- s'assurer du bon déroulement du stage
  - réaliser deux visites avec les différents acteurs du stage (une première au début du stage et une à la fin du stage);
  - accompagner l'étudiant lors de difficultés potentielles rencontrées en cours de stage;
- être responsable de l'évaluation du stage;
- assurer, en cours de stage, un accompagnement continu de l'étudiant en vue de la rédaction de l'essai.

#### **4.3 L'organisme d'accueil**

Il s'engage à offrir des conditions propices d'apprentissage. À ce titre, il doit :

- accepter et signer le projet provisoire de stage, soit par la responsable des stages du milieu, soit par la personne directrice du programme dans lequel l'étudiante effectuera son stage;
- offrir à l'étudiante les activités et les conditions d'apprentissage: moyens et ressources humaines matérielles appropriés au projet de stage;
- s'engager à respecter les objectifs d'un stage de niveau maîtrise;
- assurer la supervision de la stagiaire par une personne qualifiée répondant aux critères du programme de la maîtrise ou dans le cas où l'organisme d'accueil ne peut assurer la supervision professionnelle, garantir une personne répondante et consentir à ce que l'étudiante soit supervisée en privée.

#### **4.4. La superviseure de stage**

##### ***4.4.1 Responsabilités de la superviseure***

La principale responsabilité de la superviseure est d'assurer l'enseignement en stage. À ce titre, elle doit :

- accepter de rencontrer l'étudiante dans le cadre d'une rencontre pré-stage;
- entériner le projet provisoire de stage et accepter de superviser l'étudiante dans ce cadre;
- assurer la mise en place des conditions essentielles à la réalisation du projet de stage ;
- lire et commenter le projet de stage/essai de l'étudiante ;
- favoriser l'actualisation du projet de stage ;
- permettre un recul pour analyser la pratique d'intervention ;
- soutenir l'étudiant dans son processus de formation ;
- offrir hebdomadairement deux heures de supervision ;
- participer à l'évaluation de l'étudiant ;
- s'engager à participer aux rencontres à l'université ainsi que celles planifiées entre l'étudiante, la directrice du stage/essai et la superviseure (et la répondante s'il y a lieu) en cours de processus de stage.

##### ***4.4.2 Types de superviseure***

Selon le milieu de stage, il existe deux types de superviseures:

- la superviseure institutionnelle qui est une intervenante sociale rattachée à l'organisme de stage et désignée pour assurer l'encadrement pédagogique et administratif de l'étudiante ;
- la superviseure privée est une intervenante sociale extérieure à l'organisme de stage, elle est retenue par le programme pour assurer l'encadrement pédagogique de l'étudiante dans les cas où l'organisme ne peut assurer la supervision professionnelle.

##### ***4.4.3. Critères de sélection***

Pour être accréditées, les superviseures doivent présenter un curriculum vitae et répondre aux exigences suivantes:

- être détentrice d'une maîtrise en travail social ou dans une discipline connexe avec un baccalauréat en travail social et posséder une expérience professionnelle de huit années et plus dans le champ de l'intervention sociale;
- avoir une expérience pertinente au projet de stage/essai de l'étudiante ;
- s'engager à prendre connaissance et à respecter les orientations du programme de travail social et de ses politiques de stage;
- avoir une expérience d'enseignement et/ou de formation des adultes et une connaissance minimale de l'enseignement en stage.
- Dans la mesure du possible, le choix du superviseur de stage de maîtrise doit être différent de celui de la propédeutique ou du baccalauréat.

#### **4.5. La répondante de l'organisme**

Dans le cas où l'organisme de stage ne peut pas assurer la supervision professionnelle, ce dernier doit garantir une répondante, c'est-à-dire une professionnelle à l'interne pour agir comme personne-ressource auprès de l'étudiante et en tant que personne-liaison avec le programme. Elle sert de point de référence à l'interne. À ce titre, il doit assurer l'encadrement administratif de l'étudiante, c'est-à-dire:

- prendre connaissance des objectifs de stage de maîtrise et du projet provisoire de stage de l'étudiante;
- clarifier, s'il y a lieu, le projet de stage avec l'étudiante et avec la coordonnatrice des stages du milieu ;
- faciliter la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation du stage;
- assurer le soutien nécessaire à l'étudiante stagiaire dans ses rapports avec l'organisme et la communauté immédiate;
- assumer la responsabilité administrative et professionnelle des dossiers de la stagiaire;
- participer, dans les limites de ses responsabilités, à l'orientation et au déroulement du stage et ce, en collaboration avec la superviseuse privée et la professeure, directrice du stage/essai.

#### **4.6 La chargée de formation pratique**

La personne responsable de la formation pratique doit s'occuper de la logistique avant et pendant les stages. À ce titre, elle doit :

- s'occuper des activités de préparation et de placement en stage en collaboration avec l'étudiante, la professeure directrice du stage/essai et la personne responsable de la coordination des stages du milieu de stage;
- assumer la responsabilité des activités reliées à la réalisation des stages en collaboration avec les actrices concernées;
- assurer le développement et la mise à jour du programme de stage;
- intervenir au besoin auprès des actrices concernées afin d'assurer le bon déroulement des stages.
- informer la directrice du programme de maîtrise du déroulement des étapes préparation, de placement et de réalisation des stages.

## **4.7 La professeure de Séminaire de stage**

### **La personne responsable du séminaire doit permettre**

- d'instaurer, dans le groupe de séminaire, un contexte qui facilite l'encadrement des expériences en cours, la discussion d'incidents critiques ainsi que l'élaboration de perspectives d'analyse;
- créer les conditions propices pour une posture réflexive quant à la démarche de stage de l'étudiante;
- jouer le rôle d'un interlocuteur dans les démarches d'intégration théorique et pratique de l'intervention;
- inviter l'étudiante à faire état du déroulement de l'intervention réalisée en stage et des questionnements qui en émergent (éléments qui pourront être examinés à nouveau au moment de la rédaction de l'essai);
- soutenir l'étudiante dans une démarche d'analyse critique sur le projet d'intervention à l'origine du stage ;
- accompagner l'étudiante tout le long de son stage dans le développement d'un cadre d'analyse réflexif et dans une perspective d'intégration des connaissances acquises;
- valider les acquis et les ajustements qui permettent de bonifier l'évolution de l'étudiante;
- enfin, au besoin, le professeur de séminaire peut aussi être amené à travailler en collaboration avec le directeur d'essai de l'étudiante (perception du déroulement du stage, intégration des connaissances, apprentissages effectués, etc.).

## **4.8 Processus d'évaluation du stage**

L'évaluation du stage se fait en fonction de deux rapports, soit le rapport de stage de l'étudiante et le rapport d'appréciation de la superviseure. La note attribuée pour le stage est succès ou échec. La décision concernant la note finale du stage se fait sous recommandation de la superviseure, mais revient à la directrice du stage/essai.

### **4.8.1 Le rapport de stage**

À la fin du stage, l'étudiante doit rédiger un rapport d'environ 10 pages. Ce document doit reprendre les objectifs de départ et faire le bilan des activités et des apprentissages (Voir annexe III). Ce rapport doit être remis à la superviseure du stage ainsi qu'à la directrice du stage/essai car il sert de base à l'évaluation des apprentissages. La note du stage sera allouée après que ce document soit complété, accepté et remis au directeur de stage/essai.

### **4.8.2 Le rapport d'appréciation de la superviseure**

La superviseure rédige son appréciation (document de 3 pages) des apprentissages réalisés par l'étudiante et suggère une note succès ou échec. Ce rapport doit reprendre les objectifs d'apprentissage spécifiques tels que définis dans la section 2 du guide des stages et commenter le degré d'atteinte de chacun d'entre eux. Ce document doit être déposé au directeur d'essai avant que la note finale du stage soit allouée.

## **4.9 Stage dans le milieu de travail**

L'étudiante peut effectuer le stage dans le milieu où elle travaille. Les démarches et les procédures précédentes s'appliquent à l'exception des conditions suivantes :

- présenter son projet provisoire de stage à son lieu de travail et le faire signer par la personne mandatée à cet effet;
- être supervisée par une personne extérieure à son milieu d'emploi;
- informer son employeur et s'entendre mutuellement sur les modalités à respecter.

## **4.10. ASSURANCE RESPONSABILITÉ**

### **4.10.1 ASSURANCE-ACCIDENT**

L'université, par sa participation au régime de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, en vertu de la Loi sur les accidents du travail du Québec, assure la protection de tous les stagiaires *non-rémunérés* qui seraient victimes d'un accident dans un organisme d'accueil pendant la durée de leur stage et ce partout dans le monde. Dans le cas des stagiaires *rémunérés*, c'est à l'organisme d'accueil qu'appartient la responsabilité de fournir cette protection.

### **4.10.2 ASSURANCE EN RESPONSABILITÉ CIVILE**

L'université détient à ses frais des polices d'assurance en responsabilité civile qui assurent une protection pour les dommages que ses étudiantes causeraient à des tiers dans le cadre des activités reliées directement au stage.

### **4.10.3 ASSURANCE EN RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE**

L'université détient à ses frais des polices d'assurance en responsabilité professionnelle, qui assurent une protection pour les dommages consécutifs à des services professionnels rendus par les stagiaires œuvrant dans le cadre d'un stage sous la responsabilité d'un professionnel qui est membre en règle d'une corporation ou association régissant au Canada ou dans l'une de ses provinces, la profession exercée par ce professionnel.

Texte tiré de "L'AVIS DU SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES DE L'UQAM" inscrit à l'endos de la formule de confirmation en stage.

La police en responsabilité professionnelle de l'université s'applique si le stage est effectué sous la direction d'un professionnel qui est membre en règle d'une corporation ou association régissant au Canada ou dans l'une de ses provinces sinon c'est seulement la police en responsabilité civile qui s'applique.

## **5. L'ESSAI**

Pour les étudiantes à temps plein, l'essai se réalise idéalement durant la session suivant la fin du stage. Ce travail de fin d'études exige une étroite collaboration entre la directrice de stage/essai et l'étudiant. Il importe donc que l'étudiante sollicite régulièrement la rétroaction

de sa directrice sur l'avancement de son essai. C'est la directrice qui autorise l'étudiante à déposer son essai pour fin d'évaluation.

Une fois déposé, l'essai est soumis à un jury d'évaluation composé d'au moins deux personnes dont la personne qui dirige l'essai. Le second membre du jury dans le cas d'un essai de maîtrise est choisi par le Sous Comité d'admission et d'évaluation (SCAE). L'étudiante ainsi que la professeure qui la dirige et la co-dirige peuvent faire des suggestions d'évaluatrices. Les quatre recommandations possibles suite à l'appréciation de l'essai sont : *accepté définitivement, accepté sous conditions de corrections mineures, retour à l'étudiant pour corrections majeures, rejet du rapport sans droit de reprise*. Les membres du jury doivent être unanimes quant à leur recommandation. La recommandation d'accepter l'essai (avec ou sans corrections mineures) doit être accompagnée d'une mention : *excellente, très bien ou bien*. La mention ou note finale est attribuée par le SCAE après avoir fait la synthèse des évaluations.

Chaque membre du jury d'évaluation a un mois au maximum, à partir de la réception du texte, pour transmettre son évaluation au Sous-comité d'admission et d'évaluation. Chaque évaluateur et évaluatrice doit, en toute confidentialité, remplir et retourner un formulaire «Évaluation d'un travail de recherche de cycles supérieurs», dans lequel sont indiquées la recommandation et la mention (s'il y a lieu), et l'accompagner d'un rapport critique écrit détaillé. Au retour de l'évaluation et des commentaires des membres du jury, l'étudiante dispose de deux (2) mois pour effectuer des corrections mineures et six (6) mois s'il s'agit de corrections majeures. Dans le cas de corrections majeures (six mois), l'étudiante doit s'inscrire à chaque session et doit obtenir l'autorisation écrite de sa directrice ou de son directeur pour déposer après que les corrections demandées aient été effectuées. Dans l'éventualité d'un rejet de l'essai modifié, l'étudiante est exclue du programme. Elle peut cependant faire appel de la décision. Selon certaines modalités définies dans le Règlement des études de cycles supérieurs.

### **5.1 Critères de recommandation quant à l'acceptation de l'essai**

Les professeures de l'École de travail social s'entendent pour appuyer leur recommandation d'acceptation de l'essai sur les critères suivants.

#### *Accepté définitivement*

L'essai démontre une maîtrise suffisante du processus de réflexion sur une intervention, et ce dans ses principales composantes, aux niveaux théorique et méthodologique. Il s'appuie sur une littérature suffisante, les choix théoriques sont clairs, pertinents et bien appuyés. L'intervention, son contexte, ses objectifs, son déroulement et ses retombées sont bien présentés. Le matériau à explorer de façon critique est décrit clairement. L'analyse qui en est faite, démontre une capacité d'analyse critique et de liens avec la théorie. La discussion fait aussi état d'éléments pertinents pour le travail social et ouvre des perspectives nouvelles. Tant au niveau de la forme que du fond, le document répond aux exigences de rigueur et de cohérence d'une recherche de deuxième cycle. L'étudiante n'a alors qu'à corriger les quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe identifiées par les membres du jury.

#### *Accepté avec corrections mineures*

L'essai démontre une maîtrise insuffisante du processus de réflexion sur une intervention ou un développement trop limité d'une ou deux de ses composantes principales, aux niveaux

théorique, méthodologique ou de l'analyse d'un des aspects de l'intervention. Les faiblesses identifiées ne compromettent pas la cohérence de l'essai. Par exemple, la problématique ou la recension des écrits doivent être bonifiées. Les choix théoriques manquent de clarté; leur pertinence doit être davantage appuyée. Il y a un manque de rigueur dans la description du projet de stage et l'analyse critique de l'intervention. L'étudiante a deux mois pour apporter les corrections, lesquelles sont effectuées sous la supervision de la directrice ou du directeur de recherche.

#### Retourné à l'étudiante pour corrections majeures.

L'essai démontre une maîtrise nettement insuffisante des composantes principales soit au niveau théorique que méthodologique, lesquelles affectent la rigueur et la cohérence de l'essai et doivent être retravaillées de façon substantielle. L'étudiante a six mois pour poursuivre ses travaux et apporter les corrections majeures. L'essai revu et corrigé sera soumis à nouveau au même jury, soit à tous les évaluateurs et évaluatrices.

#### Refusé

Deux scénarios peuvent conduire à cette recommandation.

L'essai sera refusé si les lacunes, qui touchent à la fois le fond et la forme, sont à ce point importantes et généralisées qu'elles compromettent le potentiel de reprise et de réussite. Les membres du jury jugent alors que l'étudiante risque d'investir encore beaucoup de temps et d'énergie, et ce sans succès. L'autre situation concerne des cas exceptionnels de plagiat ou de vices dans le processus de recherche, notamment au niveau de l'éthique ou de la falsification des données.

## **5.2 Critères d'attribution de la mention**

Lorsque l'évaluateur ou l'évaluatrice recommande l'acceptation de l'essai (avec ou sans corrections mineures), cette recommandation est accompagnée d'une mention (Excellent, Très bien, Bien). La mention est accordée en fonction du type d'essai et d'un ensemble de critères relatifs au fond et à la forme du travail de recherche.

L'évaluation quant au fond porte sur le niveau d'autonomie intellectuelle démontrée par l'étudiante eu égard à la connaissance adéquate et critique du contexte théorique et pratique, à la maîtrise du cadre d'analyse et des approches d'intervention adoptées et à la finesse de l'analyse critique. Elle reflète la contribution originale de l'essai au travail social.

L'évaluation quant à la forme porte sur la clarté, la précision et l'organisation du texte (chapitres, titres, sous-titres, etc.), l'utilisation appropriée et rigoureuse des tableaux/figures et des notes bibliographiques, de même que la qualité de la langue et le style d'écriture.

## **6. AUTRES ÉLÉMENTS**

### **Considérations particulières**

#### **6.1. Rédaction dans une langue autre que français**

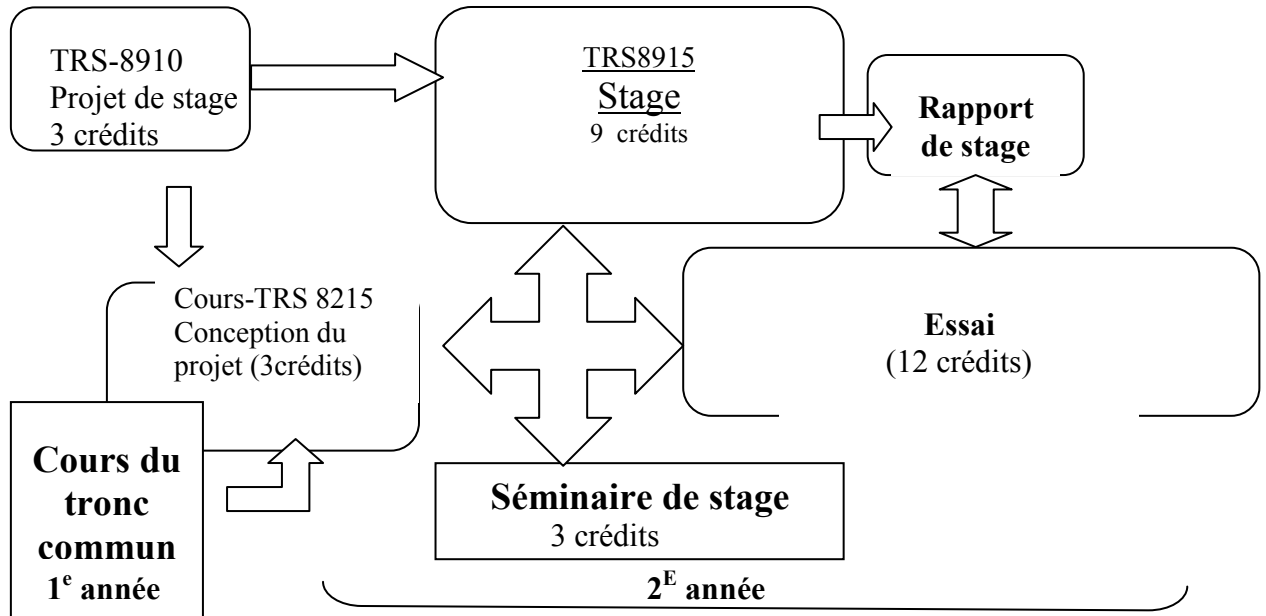
Les travaux et l'essai doivent être rédigés en français et être conformes aux règles de présentation en vigueur. Exceptionnellement et sur recommandation du directeur ou de la



directrice du programme de maîtrise, approuvée par la Faculté des sciences humaines, l'étudiante peut être autorisée à rédiger son mémoire dans une langue autre que le français. Dans ce cas, l'essai doit comprendre un résumé rédigé en français dans lequel sont exposées les idées maîtresses et les conclusions du travail.

## Annexe I

**Figure I**  
**Principales étapes de la démarche stage/essai**



N.B : Exemple temps plein sur 2 ans.

**Tableau I**

**Principales étapes de la démarche de stage/essai**

Périodes		Documents	Description	Acteurs impliqués
Première année; Avant le stage	Session Automne  Rencontre d'information mi-session.  Décembre	Remise du guide de stage/essai  Formulaire pour choix de la direction du stage/essai	Objectifs de la rencontre:  Expliquer les orientations possibles pour le projet de maîtrise entre le stage-essai ou la recherche; Présenter l'échéancier concernant l'identification d'une directrice du stage/essai; Présenter les étapes importantes à réaliser avant l'entrée en stage en septembre de l'année suivante  Choix de la directrice du stage/essai;	Étudiante;  Directrice du programme de maîtrise;  Chargé de formation pratique.
Première année; Avant le stage	Session Hiver  Fin mars	<i>projet provisoire de stage</i>	Rédaction permettant de présenter brièvement le projet de stage qui devra être signé par l'étudiante et la directrice du stage/essai	Étudiante  Enseignant du cours: Conception d'un projet d'intervention  Directrice du stage/essai
Première année; Avant le stage	Avril  Avril à Juin	Rencontre individuelle avec la chargée de formation pratique;  Remise du projet provisoire de stage au milieu de stage à solliciter	Rencontre consacrée à l'identification d'un ou de lieux de stage  Démarches auprès de milieux de stage; Entrevue avec les personnes du milieu de stage (et de la superviseure en milieu de stage)  Acceptation du projet provisoire par le milieu de stage (répondant-e et superviseur-e à l'interne s'il y a lieu)  Information continue transmise à tous les acteurs (étudiante et directrice stage/essai)	Étudiante  Chargée de formation pratique  Directrice du stage/essai
Première année; Avant le stage	Juin – août	Remise du projet provisoire au superviseur-e externe	Identification d'une superviseure respectant les critères d'accréditation	Étudiante

	Avant l'entrée en stage		<p>Entrevue pré-stage</p> <p>Acceptation du projet de provisoire de stage par la superviseure de stage</p> <p>Remise du projet provisoire de stage signée par la directrice stage/essai, le milieu de stage, la superviseure à la formation pratique.</p>	<p>Chargée de formation pratique</p> <p>Directrice du stage/essai</p>
Avant (été)	Fin première année	Projet de stage (TRS8910)	<p>Travail écrit qui fixe les objectifs et les orientations théoriques et méthodologiques d'intervention que l'étudiant envisage utiliser. Les cours TRS 8200, TRS 8205 et le TRS 8215, réalisés au cours de la première année, ont pour fonction d'aider à l'élaboration du projet de stage.</p>	<p>Étudiante;</p> <p>Directrice du stage/essai;</p> <p>Professeures des cours TRS 8200 TRS 8205 et TRS 8215;</p> <p>Chargée de formation pratique.</p>
Pendant et après le stage	Deuxième année  Fin Hiver	<p>Rapport de stage</p> <p>Rapport d'appréciation de la superviseure de stage.</p>	<p>Bilan de l'expérience de stage en regard des objectifs de départ de l'étudiante et des apprentissages effectués. Ce rapport doit être remis à la superviseure du stage ainsi qu'à la directrice du stage/essai car il sert de base à l'évaluation des apprentissages de l'activité TRS 8915 – <i>Stages</i>.</p> <p>Appréciation des apprentissages réalisées par l'étudiante et suggestion de la note Succès ou Échec.</p>	<p>Étudiante;</p> <p>Superviseure du stage;</p> <p>Directrice du stage/essai</p> <p>Directrice du programme de maîtrise et de la chargée de formation pratique s'il y a lieu.</p>
Après le stage	Deuxième année;  Été	Essai	<p>Travail d'analyse critique permettant l'approfondissement d'un aspect relié à l'expérience de stage. Il constitue l'occasion de développer un point de vue personnel pertinent au renouvellement des pratiques en travail social.</p>	<p>Étudiante;</p> <p>Directrice du stage/essai.</p> <p>Autre personne nommée par le SCAE.</p>

N.B : Exemple temps plein sur 2 ans.

## Annexe II

### **Suggestion de plan de présentation du projet de stage/essai<sup>2</sup> École de travail social UQAM**

#### **Introduction**

Répondre à la question : comment situez-vous le projet de stage à l'intérieur de votre trajectoire professionnelle ?

#### **Problématique**

Définir la problématique à partir des écrits et de l'expérience professionnelle si pertinent. Contextualiser de façon globale la problématique (contexte social, politique, économique, culturel et institutionnel). Démontrer la pertinence sociale et l'état des connaissances portant sur la problématique. Dégager la question préliminaire de l'essai.

#### **Cadre d'analyse**

Présenter les différents concepts du cadre d'analyse. Présenter et expliquer les principales approches ou modèles d'intervention utilisés dans le milieu de stage et celles que vous envisagez adopter.

#### **Présentation du milieu de stage**

Décrire l'organisme ou la ressource au sein duquel le stage est réalisé. Décrire le type d'activité, le champ d'intervention de l'organisme, la clientèle, etc.

#### **Déroulement du stage, objectifs d'intervention et échéancier**

Décrire sommairement le déroulement du projet. Dire en quoi ce projet s'inscrit dans la pratique du travail social.

Formuler des objectifs d'intervention pertinents à la problématique et à la réalisation d'un stage de deuxième cycle en travail social. Faire le lien avec les objectifs de stage du programme de maîtrise en travail social.

Identifier la stratégie de collecte d'information. Dire comment celle-ci permettra d'alimenter la question d'essai.

Faire un plan de travail ou un échéancier expliquant le déroulement du stage.

#### **Objectifs d'apprentissage**

Formuler des objectifs d'apprentissage personnels et professionnels pertinents à la réalisation d'un stage de deuxième cycle en travail social. Répondre aux questions suivantes : quels sont vos objectifs d'apprentissage ? quelles habiletés particulières souhaitez-vous développer ? quelles sont vos attentes face au milieu de stage ? face à la supervision ? face à la formation ?

---

<sup>2</sup> Prendre note que ce plan n'est qu'un guide. Il importe ici de s'entendre avec la directrice du stage/essai sur le plan à adopter.

**Ententes**

Décrire l'entente avec l'organisme concernant les activités nécessaires à la réalisation du projet de stage ainsi que l'entente d'encadrement avec la superviseure et la directrice du stage/essai.

**Signatures**

Faire signer les différentes parties concernées (superviseure, directrice, étudiante)

### Annexe III

#### **Plan de présentation du rapport de stage École de travail social - UQÀM**

**Introduction :**

Présenter brièvement le stage effectué.

**Objectifs de départ :**

Rappeler les objectifs personnalisés tels que rédigés dans le projet de stage.

**Présentation du milieu de stage :**

Présenter le milieu de stage. Décrire e l'organisme ou la ressource au sein duquel le stage a été réalisé (le type d'activités, le champ d'intervention de l'organisme, les personnes, les groupes ou les communautés visées).

**Bilan de l'expérience de stage :**

Faire le bilan et l'évaluation des activités d'apprentissage. Nommer les approches ou modèles d'intervention utilisés dans le milieu de stage. À la lumière de vos objectifs personnalisés et du projet de stage, effectuer une synthèse de vos apprentissages et de vos acquis.

**Liens avec l'essai :**

Identifier des pistes de réflexion ou questionnements qui serviront à l'articulation de l'essai dans l'essai.

## Annexe IV

### **Plan de présentation de l'essai<sup>3</sup> École de travail social -UQÀM**

#### Descripteur de l'essai

L'essai fera la démonstration que l'étudiant a acquis et intégré les connaissances qui permettent de s'engager dans une pratique avancée en travail social. Il permet de rendre compte et d'approfondir un des aspects de l'intervention réalisée au moment du stage et, dépendant de la forme choisie, doit contenir une mise en contexte du problème visé par l'intervention, du cadre d'analyse retenu, des objectifs poursuivis, du déroulement de l'action et des résultats obtenus. L'essai, en conservant un lien avec l'intervention réalisée, devra se présenter comme un exercice de distanciation réflexive ou critique tout en visant le développement et la consolidation de la pratique en travail social.

#### **Identification de l'objet de l'essai :**

Présenter le sujet de l'essai, l'objet à explorer et les liens avec le stage. Formuler les objectifs poursuivis dans le cadre de l'essai.

#### **État de la question et problématique :**

En lien avec l'évolution ou les événements survenus en cours de stage, mettre à jour la problématique.

#### **Cadre d'analyse**

Le cadre d'analyse déjà rédigé dans le projet de stage est-il resté le même ? Sinon, le mettre à jour.

#### **Déroulement du stage**

Présentation du lieu de stage, des objectifs d'intervention, du déroulement de l'action.  
Identification des résultats obtenus.

#### **Analyse critique :**

Développer une analyse critique d'un aspect en lien avec l'expérience d'intervention réalisée. Cette analyse doit être en lien avec le cadre d'analyse développée.

#### **Synthèse et conclusion:**

Reprendre de manière synthétique les principaux éléments développés dans l'essai qui permettent de dégager des pistes d'interventions nouvelles.

---

<sup>3</sup> Ce plan présente une vision très générale d'un plan d'essai.



## Annexe V

### **Modalités d'évaluation et de notation École de travail social – UQÀM**

<b>Documents</b>	<b>Actrices impliquées dans l'évaluation</b>	<b>Notation</b>
Projet de stage/essai	Professeure du séminaire de stage et directrice du stage/essai	Notation littérale
Stage	Superviseure et directrice du stage/essai	Succès ou Échec
Rapport de stage	Superviseure et directrice du stage/essai	Succès ou Échec
Essai	Directrice du stage/essai et une personne nommée par le sous comité à l'admission et à l'évaluation (SCAE).	Excellent, Très bien, Bien, Passable ou Échec.